

Guide pour Novices du Secondaire



Une initiative de l'APAE

SEPT. 2026

AP LYCÉE FRANÇAIS
ae INTERNATIONAL
VALENCIA

4 *Le lycée français de Valencia:*

- 5 Plan et accès
- 6 Calendrier
- 7 Transport
- 8 Semaines blanches

9 *Le Secundaire*

- 10 Les Interlocuteurs
- 12 Accès et Horaires
- 13 Les Bâtiments
- 16 La Cantine
- 17 L'association Sportive
- 18 Le CDI
- 20 La Vie Scolaire
- 22 Que faire si ?
- 23 Le règlement intérieur
- 25 Appareils connectés
- 26 Le carnet de Bord
- 27 Pronote

29 *Le Collège*

- 30 Zones de Rangements
- 31 Les Casiers
- 32 L'Aide aux devoirs
- 33 Les Régimes de Sortie

34 *Le lycée*

- 35 Programme ADN-AEFE
- 36 L'arrivée en Seconde
- 37 Le BFI (Bac Fr International)
- 40 Première
- 42 Terminales
- 44 Accès à l'Université Espagnole

Sommaire



45 *L'APAE du Lycée Français de Valencia*

- 45 Comment ça marche?
- 49 Commission Périscolaires
- 50 Commission Université
- 51 Commission Transport
- 53 Commission EBEP
- 54 Commission Climat Scolaire
- 55 Commission Information
- 56 Commission Bienvenue
- 57 Commission Cantine et Dev. Durable
- 58 Services proposés

59 *FAQ du Lycée Français Valencia*

64 *Informations pratiques*

- 65 Les manuels scolaires
- 66 Santé
- 67 Équivalences classes



Le lycée français de Valencia:

Informations pratiques

Guide pour novices du secondaire



Plan et accès



1 **Accès principal** (Loge)

2 **Bat B**

3 **Bat. A**

4 **Vie Scolaire**

5 **Bureau APAe**

6 **Infirmerie**

7 **Cantine**

8 **Auditorium**

9 **Direction (Bat. H)**

10 **Portail central**

Calendrier



**LYCÉE FRANÇAIS
INTERNATIONAL**
DE VALENCIA

2026 - 27

Septembre							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
36		1	2	3	4	5	6
37	7	8	9	10	11	12	13
38	14	15	16	17	18	19	20
39	21	22	23	24	25	26	27
40	28	29	30				

Octobre							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
40				1	2	3	4
41	5	6	7	8	9	10	11
42	12	13	14	15	16	17	18
43	19	20	21	22	23	24	25
44	26	27	28	29	30	31	

Novembre							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
44							1
45	2	3	4	5	6	7	8
46	9	10	11	12	13	14	15
47	16	17	18	19	20	21	22
48	23	24	25	26	27	28	29
49	30						

Décembre							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
49		1	2	3	4	5	6
50	7	8	9	10	11	12	13
51	14	15	16	17	18	19	20
52	21	22	23	24	25	26	27
53	28	29	30	31			

Janvier							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
53					1	2	3
1	4	5	6	7	8	9	10
2	11	12	13	14	15	16	17
3	18	19	20	21	22	23	24
4	25	26	27	28	29	30	31

Février							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
5	1	2	3	4	5	6	7
6	8	9	10	11	12	13	14
7	15	16	17	18	19	20	21
8	22	23	24	25	26	27	28

Mars							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
9	1	2	3	4	5	6	7
10	8	9	10	11	12	13	14
11	15	16	17	18	19	20	21
12	22	23	24	25	26	27	28
13	29	30	31				

Avril							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
13				1	2	3	4
14	5	6	7	8	9	10	11
15	12	13	14	15	16	17	18
16	19	20	21	22	23	24	25
17	26	27	28	29	30		

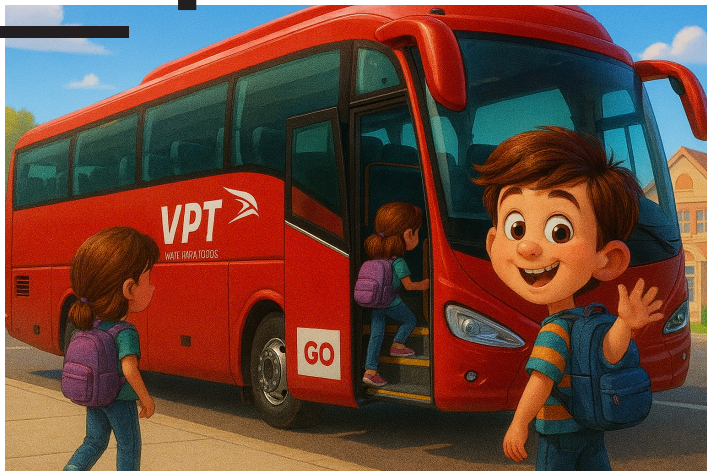
Mai							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
17						1	2
18	3	4	5	6	7	8	9
19	10	11	12	13	14	15	16
20	17	18	19	20	21	22	23
21	24	25	26	27	28	29	30
22	31						

Juin							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
22		1	2	3	4	5	6
23	7	8	9	10	11	12	13
24	14	15	16	17	18	19	20
25	21	22	23	24	25	26	27
26	28	29	30				

La meilleure option pour avoir toujours un calendrier mis à jour est le site Web du Lycée, retrouver le sur le lien ci-dessous.

[Calendrier](#)

Transport



L'APAE gère le service de transport scolaire pour les élèves du Lycée Français de Valencia. Notre objectif est de fournir un service de qualité et de confiance aux familles.

Frais de Transport :

Le coût du transport est **ANNUEL** et peut être **payé** de manière fractionnée **en 10 fois**, en coïncidence avec les mois d'ouverture de l'école.

Nous proposons 19 itinéraires quotidiens depuis les villes situées au sud de Valence (Torrent, Massanassa, etc.) jusqu'au nord (Llíria, Bétera,...) et transportons plus de 950 élèves chaque jour.

Il existe aussi 2 routes pour les sorties de 18:00 des lycéens

Vous pouvez **consulter** les listes des arrêts et leurs horaires sur notre [site](#) Internet.

En cas de **doutes**, ils peuvent être soulevés au bureau, par téléphone ou par [mail](#).

Semaines blanches



Qu'est-ce qu'une "semaine blanche" ?

C'est ainsi qu'on appelle familièrement les "vacances du demi-trimestre", qui sont des périodes de vacances situées approximativement au milieu de chacun des trimestres et dont la justification est pédagogique, puisqu'elles sont considérées comme des pauses nécessaires pour les étudiants. Contrairement à la croyance populaire, ils ne signifient pas une perte de jours d'école, puisque le Lycée les compense avec d'autres dates lorsque les écoles espagnoles sont fermées.

Que peut-on faire avec les enfants pendant les « semaines blanches » ?

Étant donné que les parents des élèves du Lycée n'ont pas les jours de vacances de leurs enfants, avec les perturbations que cela entraîne, l'APAE organise des campus avec des activités qui couvrent cette période pour certains niveaux jusqu'en 4ème. D'autres entreprises en dehors de l'APAE et de l'école proposent également des activités à ces dates.

Le Secondaire

Le secondaire dans le système éducatif français se divise en deux cycles principaux : le collège et le lycée. Le collège correspond aux quatre premières années du secondaire et accueille les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}, généralement âgés de 11 à 15 ans. Cette étape marque la transition entre l'école primaire et les études plus spécialisées. Le programme est conçu pour fournir aux élèves une base solide en matières générales telles que les mathématiques, le français, l'histoire-géographie, les sciences, et les langues étrangères.

Après le collège, les élèves entrent au lycée, qui couvre les trois dernières années du secondaire : la Seconde, la Première, et la Terminale. Le lycée prépare les élèves aux examens du Baccalauréat, qui marquent la fin de l'enseignement secondaire et ouvrent les portes de l'enseignement supérieur ou du monde professionnel. À ce stade, les élèves commencent à se spécialiser en choisissant une filière, qu'elle soit générale, technologique, ou professionnelle, en fonction de leurs intérêts et de leurs aspirations futures.

Dans cette section de la guide, nous allons explorer les aspects clés qui concernent tant le collège que le lycée. Nous aborderons les transitions importantes, les choix d'orientation, ainsi que les particularités du système éducatif français qui touchent les deux cycles. Que vous soyez parent d'un élève entrant en 6^{ème} ou en Terminale, ces informations vous aideront à mieux comprendre les enjeux du secondaire.

Les Interlocuteurs



Au Lycée Français de Valence, les interlocuteurs jouent un rôle fondamental dans la vie scolaire des élèves et dans le soutien aux familles. Connaître les responsables et leurs fonctions permet de garantir une communication efficace et de résoudre toute situation qui pourrait survenir au cours de l'année scolaire. Voici une liste détaillée des principaux contacts qui seront disponibles pour les élèves et les parents.

Interlocuteurs Clés :

Le Proviseur (M. ZATAR) : Responsable maximum du Lycée, il dirige et organise toutes les activités scolaires.

Le Proviseur-Adjoint (M. DZIKI) : Assiste le proviseur dans la gestion quotidienne, notamment dans l'organisation des emplois du temps.

Le Secrétaire Général (M. RATOULY) : Gère les finances et l'organisation de la cantine, assisté par Mmes. VERDES, GUI, BOREY, et MC CORMACK.

Conseillers Principaux d'Éducation (CPE) : Mme RAGAZZACCI pour le Collège et Mme. PRIETO pour le Lycée, responsables de la Vie Scolaire, ils supervisent la discipline et la sécurité.

Les Surveillants : Surveillent les élèves en dehors des cours, à la cantine et en salle d'étude. L'équipe est composée de : Anais, Clémence, Cyril, Emilie, Fatima, Guadalupe, Isaac, Lola, Maria-Josée, Marie-Lou, Miguel, Sana, Sandrine, Sterenn, Victor, Virginie, et Yolande.

Les Interlocuteurs

La Directrice des Études Espagnoles (Mme GUEVARA, assistée par Mme BERTO) : Oriente sur le système éducatif espagnol.

Les Professeurs : Ils enseignent les matières selon le programme d'études, y compris le français, les mathématiques, l'histoire, la géographie, l'anglais, les sciences, l'éducation physique, l'art, la musique, la langue et la littérature.

Les Professeurs Documentalistes (Mme PERETO et Mme FERMENT) : Gèrent le CDI et soutiennent les activités pédagogiques.

Le Professeur Principal : Supervise une classe pendant l'année scolaire, organise la "Vie de Classe" et offre un soutien individualisé.

Les Infirmières (Murielle et Aurélie) : Soignent les élèves en cas de besoin et mènent des actions de prévention.

La Psychologue (Mme KACZMARCZYK) : Offre un soutien psychologique aux élèves, parents et professeurs.

Les Secrétaires de Direction et de Scolarité (Mme ANDRES et Mme BEYOU) : Gèrent les tâches administratives.

Le Personnel de Restauration et d'Entretien : Préparent les repas, entretiennent l'école et s'occupent de la réception à "la loge". Responsables : Mme MEIS et Mme TEBAR COLL.

Le Personnel de Maintenance Informatique (Mme DHUEZ et M. HENRIC-COLL) : Assurent la maintenance du système informatique du Lycée.

Il est essentiel que les familles maintiennent une communication fluide avec ces interlocuteurs pour résoudre toute question ou problème qui pourrait survenir au cours de l'année. Pour les contacter, ils peuvent utiliser les canaux disponibles sur le site web du Lycée et la plateforme Pronote, où ils trouveront toutes les informations et outils nécessaires pour une interaction efficace.

Accès et Horaires

Horaires de cours

Ouverture et fermeture des portes du lycée

Sonnerie de montée en cours : 8h50

Séquence 1 08h55 – 09h50

8h30 – 9h10

Séquence 2 09h55 – 10h50

9h50 – 10h00

Récréation de 10h50 jusqu'à 11h05

Séquence 3 11h05 – 12h00

10h45 – 11h10

Séquence 4 12h05 - 13h00 (Fin des cours du matin)

12h00 -14h05

Séquence 5 13h05 - 14h00

Séquence 6 14h00 - 14h55

Séquence 7 15h00 - 15h55

14h55 – 15h05

Récréation de 15H55-16H05

15h50 – 16h10

Séquence 8 16h05 – 17H00

Séquence 9 17h05 - 18h00 (Fin des cours de l'après-midi)

17h00 – 17h10

L'accès et les horaires du Lycée Français de Valence sont des éléments essentiels pour assurer une organisation quotidienne fluide et un respect des règles de l'établissement.

RAPPEL: À leur arrivée, les collégiens empruntant le transport scolaire entrent directement dans l'établissement. À leur sortie, l'ensemble des élèves empruntant le transport scolaire montent directement dans les autobus.

Accès au Lycée :

L'entrée principale du lycée est ouverte dès 8h30.

Un surveillant est présent tout au long de la journée pour assurer la sécurité des élèves et le bon déroulement des entrées et sorties.

Tous les élèves doivent présenter **leur carnet de bord** lorsqu'ils quittent l'établissement.

Le portail central

Il est utilisé par les élèves arrivant par bus scolaire, transportés en voiture ou piétons.

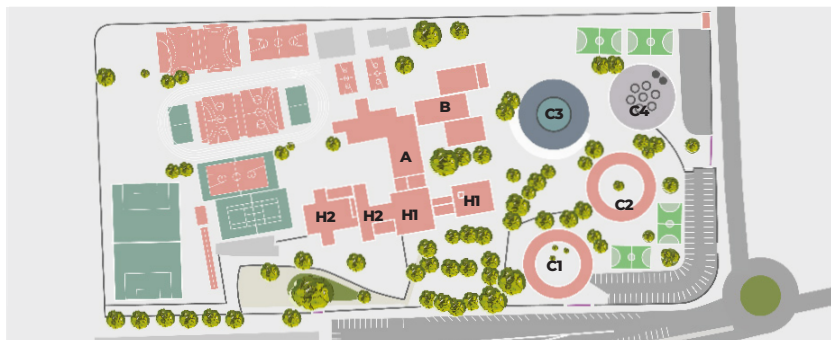
Le portail loge

En dehors des horaires d'ouverture des portes l'accès au lycée ne sera pas autorisé.

Horaires Scolaires :

Les cours commencent à 8h30 et se terminent généralement à 17h00, avec des variations selon les niveaux. Il est essentiel que les élèves arrivent à l'heure pour éviter toute perturbation des cours et respecter le planning établi. Les familles sont encouragées à consulter régulièrement les horaires spécifiques de chaque niveau, qui sont disponibles sur le site web du lycée et sur Pronote.

Les Bâtiments



Le Lycée Français de Valence est composé de plusieurs bâtiments, chacun étant conçu pour répondre aux besoins spécifiques des élèves et du personnel. La connaissance de la disposition des locaux permet aux élèves de se déplacer facilement et d'accéder rapidement à leurs salles de classe, laboratoires, et autres installations.

Il est nécessaire de respecter un sens de circulation et de bien emprunter le bon escalier afin d'éviter les embouteillages

L'escalier H1 permet de se rendre dans les salles:

du 1er étage H : 100-101-102-103-104-106

du 2ème étage H: 201-202-203-204-206

au 3ème étage dans les bureaux de l'Administration

du 4ème étage H: 400-401-402

L'escalier H2 permet de se rendre dans les salles:

du 1er étage H : 105-107-108-110-112

du 2ème étage H: 205-207-208-210-212

L'escalier H3 permet de se rendre dans les salles:

du 1er étage H : 109-111-113-114-116-118

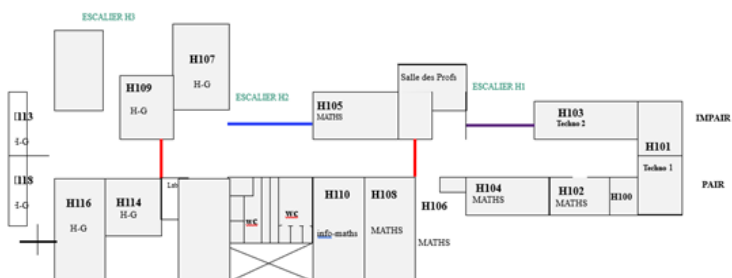
du 2ème étage H: 209-214-216

Le bâtiment A

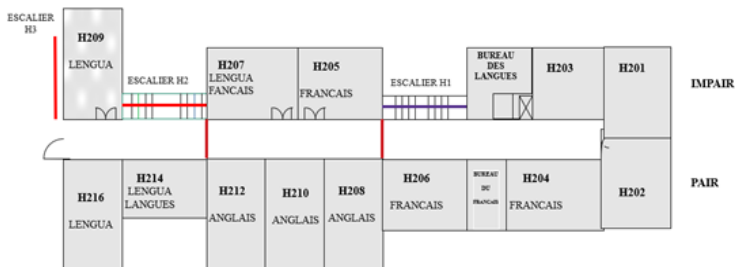
C'est le bâtiment dans lequel se trouvent les laboratoires de sciences

Les Bâtiments

**PLAN DES SALLES DU BATIMENT H
1er étage**



**PLAN DES SALLES DU BATIMENT H
2ème étage**



Les Bâtiments

A	1^{er} étage Salles de matériel et de travail de sciences Rez-de-Chaussée Centre de Documentation et d'Information (C.D.I.) Salle multimédia Salles du cycle 3 de l'école primaire	H1	4^e étage Salles du 2d degré Direction et secrétariat des études espagnoles 3^{ème} étage Provisur Provisur Adjoint Directeur administratif et financier Secrétariat Services financiers 2^{ème} étage Salles de matériel et de travail de langues et de français 1^{er} étage Salle des professeurs Salles de matériel et de travail de technologie, de mathématiques et d'histoire-géographie Salles d'informatique du 2d degré Rez-de-Chaussée Conseillers Principaux d'Education Lycée et Collège Bureau Vie Scolaire Salle d'études
B	Etages Salles du cycle 3 de l'école primaire Rez-de-Chaussée : Salles du cycle 3 de l'école primaire Direction et secrétariat du cycle 3 de l'école primaire Gymnase Foyer		H2 2^{ème} étage Salles du 2d degré 1^{er} étage Salles du 2d degré Rez-de-Chaussée Classes de PS - MS Salle à manger des PS-MS Salle de motricité et de repos
C1	Rez-de-Chaussée - ACCUEIL Direction et secrétariat des cycles 1 et 2 de l'école primaire Service informatique BCD - Infirmerie Accueil - Parloirs Bureau des associations Reprographie (enseignants) 1^{er} étage Classes de CP		
C2	1^{er} et 2^{ème} étages Classes de GS, de CPG et de CE1 Salle de motricité Bureau de la psychologue		
C3	Rez-de-Chaussée Salle à manger Cafétéria		
C4	Auditorium Salles de matériel et de travail de musique et arts plastiques Atelier de maintenance		

La Cantine



Le Lycée Français de Valence dispose d'une cantine gérée par la société Colevisa.

Vous pouvez consulter l'APAE pour les problèmes de restauration comedor@apaliceovalencia.com et nous leur ferons parvenir vos doutes ou vous aiderons à les résoudre.

Chaque mois, le menu du mois en cours est publié sur le web, ainsi que les alternatives du dîner pour offrir aux familles l'équilibre nutritionnel souhaité.

Cantine Scolaire :

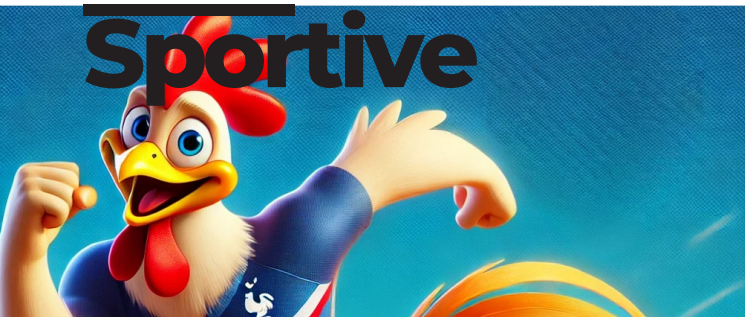
L'organisation de la cantine est structurée en fonction des horaires de classe des élèves. Les élèves accèdent au réfectoire soit par la porte supérieure, soit par la porte inférieure, selon leur classe. **Il est impératif que les élèves respectent l'horaire d'accès affiché dans la cour pour éviter tout désordre.** La cantine propose un menu varié qui respecte les recommandations nutritionnelles pour les enfants en âge scolaire.

Régimes Alimentaires Spécifiques :

Pour les élèves ayant des allergies alimentaires ou des besoins diététiques particuliers, un "menu régime" est proposé. Il est important que les parents signalent ces besoins au début de l'année scolaire.

Les élèves concernés doivent **récupérer leur ticket régime** chaque matin pendant la récréation (entre 10h50 et 11h05) auprès de Fani, afin de pouvoir bénéficier du repas adapté à leurs besoins.

L'Association Sportive



L'Association Sportive du Lycée Français de Valence offre aux élèves du Collège et du Lycée un ensemble d'activités sportives en complément des cours d'Éducation Physique et Sportive (EPS) obligatoires. Ces activités permettent aux élèves de s'engager dans des compétitions inter-établissements ou fédérales et, pour la danse, de présenter un spectacle artistique à la fin de l'année.

Les activités sont encadrées et animées par les professeurs d'EPS de l'établissement. Voici un aperçu des principales activités proposées :

Athlétisme (Encadré par M. PEÑARRUBIA) :

Entraînements pendant la semaine de 17h à 19h selon les catégories d'âge ou sur une après-midi libre. Des compétitions ont lieu certains week-ends.

Beach-volley (Encadré par Mme CARAYON) :

Entraînements pendant la pause méridienne selon les catégories d'âge ou sur une après-midi libre. Un samedi matin par mois, un entraînement se tient à la plage de la Malvarrosa. Les compétitions ont lieu au printemps.

Multi-activités (Encadré par M. SAIZ) :

Cette activité propose une variété de sports. Les entraînements se déroulent pendant la pause méridienne selon les catégories d'âge ou sur une après-midi libre. Des compétitions sont également organisées certains week-ends.

Rugby (Encadré par M. PEREZ) :

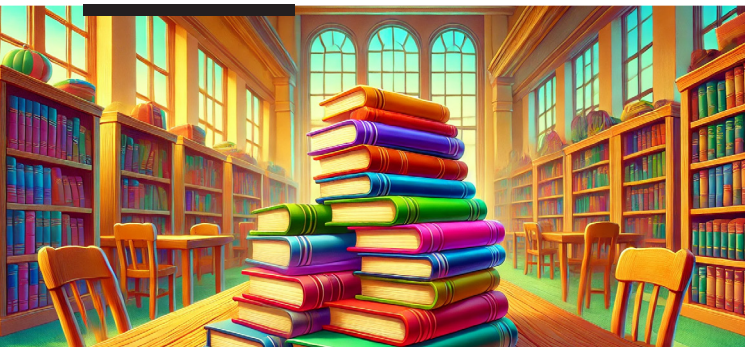
Entraînements au LFV ou à 4 Carreres selon les catégories, avec des matchs organisés les week-ends. Cette activité est réalisée en collaboration avec le club de rugby de Valence.

Organisation et Inscriptions :

Les élèves intéressés doivent s'inscrire au début de l'année scolaire. Les horaires des entraînements et des compétitions sont communiqués par les professeurs responsables. Il est recommandé de s'inscrire rapidement, car certaines activités peuvent avoir un nombre limité de places.

L'Association Sportive joue un rôle essentiel dans le développement physique et social des élèves. Elle leur offre des opportunités de s'entraîner, de participer à des compétitions et de s'intégrer dans un esprit d'équipe.

Le CDI



Le Centre de Documentation et d'Information (CDI) est un espace de ressources à la disposition des élèves et des enseignants. Son mode de fonctionnement est similaire à celui de la BCD (bibliothèque de l'école primaire). C'est un lieu où les élèves peuvent accéder à des documents pour leurs recherches, ainsi que profiter d'un environnement calme pour la lecture.

Horaires du CDI :

Le CDI est ouvert selon les horaires suivants :

Lundi à Jeudi : 9h00 – 18h00 et Vendredi : 9h00 – 17h00

Règles de Fonctionnement :

Pour assurer un bon usage du CDI, il est important que les élèves respectent certaines règles :

Ne pas parler trop fort : Le CDI est un espace de recherche documentaire et de lecture.

Déposer les cartables au casier : Avant d'entrer au CDI, les élèves doivent laisser leurs cartables dans les casiers prévus à cet effet.

Services Offerts au CDI :

Prêt de documents : Les élèves peuvent emprunter jusqu'à 3 documents (livres, bandes dessinées, périodiques) pour une durée d'un mois, avec possibilité de prolongation.

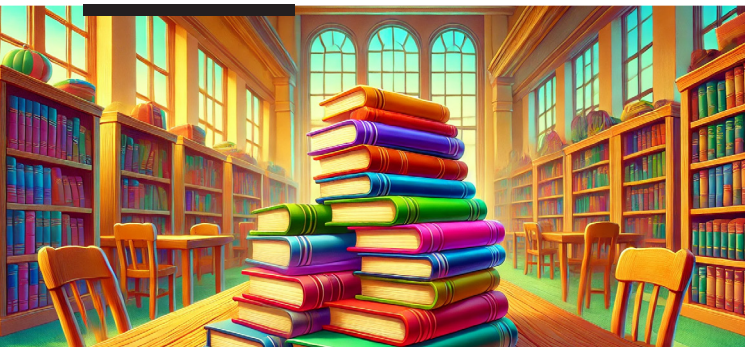
Découverte du CDI : Les professeurs documentalistes aident les élèves à s'approprier l'espace du CDI et les initient à l'Éducation aux Médias (EMI) et à la lecture tout au long du premier semestre.

Séances pédagogiques : Les élèves peuvent participer à des séances pédagogiques organisées par leurs professeurs.

Accès pendant les heures d'études : Après inscription auprès des surveillants, les élèves peuvent venir au CDI pendant leurs heures d'études.

Accès libre durant la pause méridienne : Les élèves peuvent également se rendre au CDI pendant la pause déjeuner.

Le CDI



Ressources Disponibles au CDI :

Portail d'information : Un site web propose un portail d'information, de recherche et d'accès aux ressources documentaires physiques et numériques, accessible via Pronote.

Livres de fiction et documentaires : Disponibles en français, espagnol, anglais et valencien.

Presse : Différents journaux et magazines sont disponibles pour consultation.

Ordinateurs : Accès à Internet avec une sélection de sites à usage pédagogique.

Espace Orientation : Une section dédiée à l'orientation, avec des documents sur les métiers et les formations.

Le CDI est un lieu essentiel pour les élèves, offrant un accès à des ressources diverses pour les aider dans leurs études. Les informations détaillées sur les horaires et les services du CDI sont disponibles sur Pronote, où les familles peuvent également consulter l'évolution des emprunts de documents.

La Vie Scolaire



La Vie Scolaire est un élément central dans la gestion quotidienne des élèves au Lycée Français de Valence. C'est le lieu où les élèves peuvent se rendre pour toutes les questions relatives à leur présence, leur comportement et leur bien-être au sein de l'établissement. La Vie Scolaire est également responsable de la supervision des absences, des retards, de la discipline, et du suivi des élèves.

Définition de la Vie Scolaire :

La Vie Scolaire englobe tout ce qui se passe en dehors des cours, c'est-à-dire tous les moments où l'élève n'est pas en classe, encadré par un professeur. Cela inclut les arrivées et départs, les déplacements dans le collège, les récréations, le temps de demi-pension, et les heures d'étude. La Vie Scolaire est donc un aspect essentiel de la vie quotidienne des élèves au lycée.

Emplacement et Fonctionnement :

La Vie Scolaire est située à proximité de l'entrée principale du lycée. Elle est divisée en deux sections : une pour le Collège et une autre pour le Lycée, chacune étant sous la responsabilité des Conseillers Principaux d'Éducation (CPE) et d'une équipe de surveillants.

Collège : Gérée par **Mme. RAGAZZACCI**, la Vie Scolaire du Collège s'occupe des élèves de la 6ème à la 3ème.

Lycée : Sous la responsabilité de **Mme PRIETO**, la Vie Scolaire du Lycée prend en charge les élèves de la 2nde à la Terminale.

La Vie Scolaire



Rôle de la Vie Scolaire :

Absences et Retards : Les élèves doivent se rendre à la Vie Scolaire pour justifier leurs absences ou retards. En cas de retard causé par des problèmes de transport (comme le bus), celui-ci ne sera pas considéré comme injustifié.

Discipline et Suivi : La Vie Scolaire assure le maintien de la discipline dans l'établissement. Elle organise également des réunions avec les parents en cas de problèmes de comportement ou de difficultés particulières.

Aide et Conseil : Les élèves peuvent se rendre à la Vie Scolaire pour demander de l'aide ou des conseils concernant leur vie scolaire ou personnelle. C'est un lieu où ils peuvent trouver du soutien et des solutions à leurs problèmes.

Mission de la Vie Scolaire

La mission de la Vie Scolaire, sous la responsabilité du CPE, comprend :

La Sécurité et le Respect des Règles Collectives : Assurer la sécurité des élèves et veiller au respect des règles collectives pendant les temps hors cours (récréations, déplacements, demi-pension, etc.).

La Gestion et le Suivi des Absences : Gérer et suivre les absences des élèves, en maintenant une communication régulière avec les familles sur les problèmes individuels, les conflits, et le suivi global des élèves.

La Vie Scolaire est un pilier essentiel de la vie au Lycée Français de Valence. Elle assure un suivi rigoureux des élèves et veille à leur bien-être au quotidien. Pour toute question ou besoin de contact avec la Vie Scolaire, les parents et élèves peuvent utiliser les informations disponibles sur Pronote et sur le site web du lycée.

Que faire si ?



Que faire si mon enfant doit s'absenter pendant une heure de cours ?

Un élève peut être autorisé à s'absenter dans les cas suivants : rendez-vous médical, passage d'un examen ou concours, ou participation à une compétition sportive. ATTENTION : ces absences doivent rester exceptionnelles. L'élève devra présenter un mot au bureau des surveillants, et les responsables légaux de l'élève devront venir chercher leur enfant au lycée.

Que faire en cas de retard ?

Si mon enfant arrive en retard à cause du bus :

L'élève passe au bureau des surveillants qui lui remettront un papier afin d'entrer en classe. Ce retard ne sera pas comptabilisé.

Si mon enfant vient en voiture ou à pied et arrive en retard :

L'élève passe obligatoirement par le bureau des surveillants et remplit un « BILLET DE RETARD ». Le soir même, il vous fera signer ce billet qu'il remettra ensuite aux surveillants. Si ce billet n'est pas remis aux surveillants le lendemain, le retard sera considéré comme injustifié.

Si mon enfant arrive en retard dans la journée :

Les surveillants enregistrent le retard dans Pronote. Un billet est inutile, car le retard sera directement considéré comme injustifié.

Que faire en cas d'absence ?

Lors du retour de l'absence :

Lorsque mon enfant revient au lycée, je remplis le « BILLET D'ABSENCE » qu'il donnera dès son retour au bureau des surveillants, puis qu'il présentera signé à ses professeurs.

Pendant l'absence :

Si mon enfant est absent, je préviens le lycée le matin par téléphone au 961 36 40 31 ou par mail à l'adresse suivante : viescolairecollege@ent-lfval.net, ou via PRONOTE-COMMUNICATION-NOUVELLE DISCUSSION-PERSONNELS-SURVEILLANTS.

Informier le bureau des surveillants :

J'informe le bureau des surveillants de l'absence de mon enfant et de sa durée.

Le Règlement Intérieur



Le règlement intérieur du Lycée Français de Valence est un document fondamental qui régit la vie scolaire au sein de l'établissement. Il définit les droits et obligations des élèves, ainsi que les règles de conduite à suivre pour garantir un environnement de travail respectueux et sécurisé pour tous. Vous le trouverez sur le site du lycée et sur le cahier de Bord.

Droits et obligations des élèves :

Chaque élève dispose de droits individuels tels que le respect de son intégrité physique et morale, ainsi que de son travail et de ses biens. Les droits collectifs incluent le droit à l'éducation, à la liberté d'information et d'expression, tout en respectant les principes de neutralité et de laïcité.

Droits

Droit de réunion et d'expression : Les élèves ont le droit de se réunir et d'exprimer leurs opinions dans un cadre défini, sous la supervision du chef d'établissement.

Droit de publication : Les publications réalisées par les lycéens peuvent être diffusées librement dans l'établissement, sous réserve du respect des règles de civilité et de la législation en vigueur.

Droit d'association : Les lycéens peuvent créer des clubs et associations culturels ou sportifs, avec l'accord de l'établissement.

Droit de représentation : Les délégués de classe représentent leurs camarades et participent aux instances de l'établissement.

Obligations

Neutralité et Laïcité : Les élèves doivent respecter les principes de neutralité et de laïcité, notamment en s'abstenant de porter des signes religieux ostensibles.

Assiduité et Ponctualité : La présence aux cours est obligatoire, ainsi que le respect des horaires d'enseignement.

Respect d'autrui : Les élèves doivent respecter l'ensemble des membres de la communauté éducative, tant dans leurs paroles que dans leurs actions.

Respect du matériel et des locaux : Il est impératif de respecter les équipements mis à disposition. Toute dégradation sera sanctionnée et pourra impliquer une contribution financière pour les réparations.

Le Règlement Intérieur



Les règles de vie dans l'établissement :

Les Horaires :

Les élèves doivent respecter les horaires d'ouverture et de fermeture du lycée, ainsi que les règles d'accès aux différents espaces. Les entrées et sorties se font par le portail principal.

Assiduité et Ponctualité :

La présence aux cours est obligatoire. Les retards doivent être justifiés par les parents ou le responsable légal. Au-delà de 10 minutes de retard, l'élève est dirigé vers la permanence où il pourra suivre ses cours à distance sans perturber les autres élèves en classe.

Tenue au sein de l'établissement :

Une tenue correcte et adaptée à l'environnement scolaire est exigée. Le port de vêtements provocants, inappropriés ou affichant des slogans contraires aux valeurs de l'établissement est interdit. Les élèves doivent également respecter les consignes spécifiques lors des cours d'éducation physique ou des sorties scolaires.

Le règlement intérieur est un document essentiel pour le bon fonctionnement du lycée. Chaque élève et sa famille doivent en prendre connaissance et s'engager à le respecter. Il est disponible dans le carnet de bord et sur le site web du lycée, et doit être signé en début d'année scolaire.

Appareils Connectés



Utilisation des appareils connectés :

Conformément à l'article L.511-5 du code de l'éducation français, l'utilisation des appareils connectés (téléphones, montres connectées, tablettes, etc.) est interdite dans la totalité de l'enceinte de l'établissement, ainsi que lors des activités organisées en dehors de l'établissement, telles que l'éducation physique et sportive, les sorties et les voyages scolaires.

Cependant, il existe des **dérogations** spécifiques pour **les élèves du lycée (2nde à Terminale)** :

Usage pédagogique : L'utilisation des appareils connectés est autorisée sous l'autorité de l'adulte responsable, dans le cadre des activités pédagogiques nécessitant l'utilisation d'outils numériques à des fins éducatives.

Usage en cas d'urgence : Les élèves peuvent utiliser ces appareils dans les bureaux du service d'éducation pour contacter leurs parents en cas d'urgence.

Au CDI : Sur autorisation préalable des documentalistes, les élèves peuvent utiliser des appareils connectés pour des activités pédagogiques spécifiques.

En cas d'utilisation non autorisée, l'appareil peut être confisqué par un membre du personnel. L'appareil sera restitué à la fin des cours, et en cas de récidive, une punition ou une sanction disciplinaire pourra être appliquée.

Le Carnet de Bord



Le Carnet de Bord est un document essentiel pour chaque élève du Lycée Français de Valence. Il sert de moyen de communication entre les parents, les élèves et l'établissement. Il est important que les élèves le gardent avec eux en tout temps.

C'est la pièce d'identité de votre enfant dans le lycée, il doit toujours l'avoir avec lui, et doit vous le montrer chaque soir

Suivi des Absences et Retards :

Les parents doivent justifier les absences et les retards de leur enfant en remplissant les pages correspondantes dans le Carnet de Bord.

Absence:

Retards:

des dispenses d'EPS

Responsabilité de l'Élève :

Il est de la responsabilité de l'élève de veiller à ce que son Carnet de Bord soit toujours à jour et disponible. En cas de perte, l'élève doit en informer immédiatement la Vie Scolaire pour obtenir un nouveau carnet.

PRONOTE

PRONOTE

À quoi sert PRONOTE ?

Avec PRONOTE, vous pourrez suivre les absences, retards de votre enfant. Il permet également de consulter le travail fait et le travail à faire, ainsi que de suivre les punitions et les communications de l'établissement.

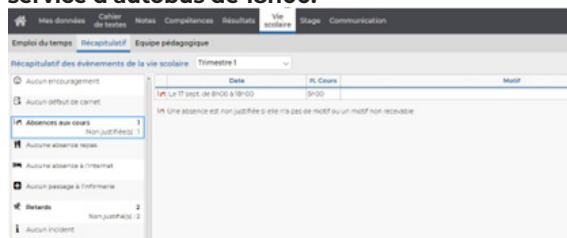
Comment utiliser PRONOTE ?

Pronote est un outil polyvalent qui offre plusieurs fonctionnalités essentielles pour le suivi de la scolarité de votre enfant :

Absences, Retards, Observations, Punitions :

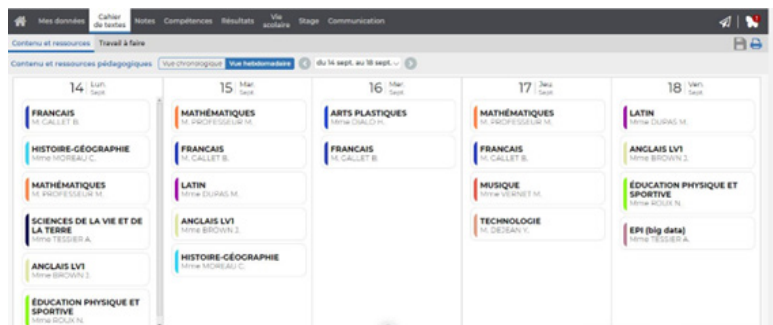
Avec Pronote, vous pouvez consulter les absences, les retards, les passages à l'infirmerie et les punitions de votre enfant. Les enseignants ou les membres de la Vie Scolaire peuvent également remplir la partie « OBSERVATIONS » pour communiquer directement avec les parents. Afin que l'information soit validée, il faudra cocher la case « VUE LE ».

C'est également sur Pronote que seront notées les heures de retenue dans la partie « PUNITIONS ». **Les heures de retenue s'effectuent hors temps scolaire, de 17h à 18h. Les élèves sanctionnés ne pourront pas utiliser le service d'autobus de 18h00.**



Cahier de texte :

Pronote permet de consulter le travail fait en classe et le travail à faire (les devoirs).



Le lycée français International Valencia: Le Secondaire

PRONOTE

PRONOTE

Emploi du Temps:

Vous pouvez consulter l'emploi du temps de votre enfant, voir les éventuelles modifications de salles ou de cours. (ATTENTION ! Cet emploi du temps n'est qu'un exemple et les horaires ne sont pas forcément les bons !)

	lun. 22 sept.	mar. 23 sept.	mer. 24 sept.	jeu. 25 sept.
8:00				
9:00	FRANCAIS GALLEY B		MATHÉMATIQUES DESOEFSEUR H 207	LATIN DUMES M
10:00	HISTOIRE GÉOGRAPHIE MOREAU C	HISTOIRE GÉOGRAPHIE MOREAU C	FRANCAIS GALLEY B	ANGLAIS LIT BROWN J
11:00	MATHÉMATIQUES DESOEFSEUR H	FRANCAIS GALLEY B	FRANCAIS GALLEY B	
12:00		EDP SARNAI GALLEY B	MUSIQUE VERNET H	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE BOUXIN
13:00				
14:00	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE TESSIER A	LATIN DUMES M		
15:00	ANGLAIS LIT BROWN J	ANGLAIS LIT BROWN J		
16:00	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE BOUXIN	HISTOIRE GÉOGRAPHIE MOREAU C 206		EDP 100 9999 TESSIER A LAMIS J
17:00				
18:00				

Communication :

Dans la partie « communication », vous pouvez accéder à des informations générales ou communiquer directement avec un enseignant ou un personnel du lycée.

Info TABAC
Chargé : SUPERVISEUR (Privé/aut)

Des séances d'informations liées au danger du tabac seront proposées aux élèves selon le calendrier suivant :

- Pour les classes de 3ème : le lundi 20 novembre
- Pour les classes de 4ème : le lundi 11 décembre
- Pour les classes de 5ème : le vendredi 15 décembre
- Pour les classes de 6ème : le mardi 16 janvier

☐ J'ai pris connaissance de cette information

Olympiades
Sports - SUPERVISEUR (Privé/aut)

Cette année des olympiades, organisées avec d'autres collèges du département, remplaceront le traditionnel cross. Ces dernières se dérouleront au cours du dernier trimestre.

☐ J'ai pris connaissance de cette information

Pronote est un outil indispensable pour suivre en temps réel la scolarité de votre enfant. Les parents sont encouragés à consulter régulièrement la plateforme pour rester informés des progrès et des besoins de leurs enfants. En cas de perte des identifiants ou de difficultés d'accès, il est recommandé de contacter rapidement l'administration du lycée.

Bienvenues au Collège

Bienvenue au Collège du Lycée Français de Valence ! Cette étape marque le début d'un parcours académique important pour les élèves, où ils développeront des compétences essentielles tout en explorant de nouvelles matières et en renforçant leurs connaissances. Le Collège est une période de transition où les élèves passent de l'école primaire à un environnement plus structuré, avec de nouvelles responsabilités et des attentes plus élevées.

Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude à la Conseillère Principale d'Éducation (CPE) du Collège pour son aide précieuse dans la collecte des informations nécessaires à l'élaboration de nombreuses sections de ce guide. Grâce à son soutien, nous avons pu rassembler des ressources et des conseils précieux pour accompagner les élèves et leurs familles tout au long de cette étape cruciale de leur éducation.

Nous avons fait de notre mieux pour fournir des informations de qualité sur cette étape importante de la scolarité. Cependant, cela ne signifie pas qu'il n'y aura pas de petites erreurs, voire de plus grandes. Nous vous invitons à consulter notre commission Secondaire-Université de l'APAE ainsi que les interlocuteurs du Lycée pour obtenir des informations détaillées sur des cas particuliers ou pour toute clarification nécessaire.

Zones de rangement



Au Collège du Lycée Français de Valence, les zones de regroupement sont des espaces désignés où les élèves se rassemblent à des moments spécifiques de la journée, notamment avant le début des cours et pendant les récréations. Ces zones permettent de structurer les déplacements des élèves et de garantir leur sécurité. les collégiens doivent se ranger à 8h50- 11h05- 14h00-16h05

Zones de regroupement par niveau :

6ème :

Les élèves de 6ème se regroupent dans la cour d'honneur.



5ème :

Les élèves de 5ème se retrouvent devant la Vie Scolaire du Collège.



4ème :

Les élèves de 4ème se regroupent près des casiers jaunes,



3ème :

Les élèves de 3ème se rassemblent devant le terrain de basket.

Conclusion :

Les zones de regroupement sont essentielles pour assurer une organisation fluide et sécurisée des mouvements des élèves dans l'enceinte du Collège. Les élèves sont encouragés à respecter ces emplacements et les horaires associés pour garantir leur sécurité et le bon déroulement des activités scolaires.

Les Casiers



Les casiers au Collège du Lycée Français de Valence sont mis à la disposition des élèves pour leur permettre de stocker leurs affaires personnelles et scolaires en toute sécurité. L'utilisation correcte des casiers contribue à l'organisation personnelle des élèves et au maintien d'un environnement scolaire ordonné.

À quoi sert-il ? Les casiers servent à alléger le cartable des élèves et à y déposer cahiers et livres. Cela permet aux élèves de ne pas porter de poids excessif tout au long de la journée.

Quand y passer ? Il y a 5 moments pour passer au casier :

Le matin en arrivant au lycée / À la récréation de 11h / Sur le temps de la pause méridienne / À la récréation de 15h50 / Le soir avant de quitter le lycée

Il est important de penser à reprendre les affaires nécessaires le soir afin de pouvoir faire les devoirs. De plus, il faudra **vider entièrement le casier chaque veille de vacances** pour assurer que rien n'est laissé à l'intérieur.

Attribution et Utilisation des Casiers :

En début d'année, un casier est attribué aux élèves de 6ème. Ce casier est personnel et doit être utilisé uniquement par l'élève à qui il a été attribué.

IL EST IMPERATIF DE LE FERMER A L'AIDE D'UN CADENAS DONT LA TAILLE EST DE 40 mm. Les élèves sont responsables de leurs casiers et doivent veiller à ce qu'ils soient toujours fermés à clé pour éviter toute perte ou vol de matériel.

Afin de garantir la bonne utilisation des casiers, les élèves doivent respecter les règles suivantes :

Conserver le casier propre : Ne pas stocker d'objets interdits : Il est strictement interdit de stocker des objets dangereux ou des substances illicites dans les casiers.

Respecter la confidentialité : Chaque casier est personnel. Les élèves ne doivent pas ouvrir ou manipuler le casier d'un autre élève.

Les casiers sont un service précieux mis à disposition des élèves pour faciliter leur organisation quotidienne. En les utilisant correctement, les élèves contribuent à un environnement scolaire sûr et ordonné.

L'Aide aux Devoirs



La vie scolaire propose un service d'aide aux devoirs, gratuit, encadré par un surveillant et se déroulant du lundi au jeudi de 17h à 18h. Ce service permet à votre enfant de faire ses devoirs pour le lendemain, de réviser ses leçons et de préparer ses examens à venir grâce à l'aide d'un surveillant.

L'objectif de l'Aide aux Devoirs :

L'aide aux devoirs a pour vocation de permettre à votre enfant de faire ses devoirs et de trouver une aide pour les réaliser. Afin que ce temps soit réellement efficace, il est impératif que votre enfant vienne avec le matériel dont il a besoin pour travailler.

Comment inscrire votre enfant ?

En début d'année, vous recevrez un mail avec une feuille d'inscription ainsi que les modalités pour pouvoir inscrire votre enfant à l'aide aux devoirs. Si votre enfant emprunte les transports scolaires, vous devrez faire la demande auprès de l'APAE afin qu'il puisse avoir une place pour le bus de 18h00.

Infos pratiques :

En cas d'empêchement, nous vous remercions d'envoyer un mail à l'adresse suivante : ragazzacci.alexandra@ent-lfval.net ou viescolairecollege@ent-lfval.net.

Quand ?

L'aide aux devoirs est proposée le **lundi, mardi, mercredi et jeudi de 17h à 18h**. Les élèves sont attendus à 17h00 devant le bureau des surveillants. En attendant le début de l'aide aux devoirs, votre enfant peut prendre un goûter. **Il est interdit de sortir à 17h00.**

Pour qui ?

L'aide aux devoirs est proposée à TOUS les élèves de la **6ème à la 3ème**.

Les Régimes de Sortie



Les parents des collégiens du Lycée Français de Valence doivent choisir pour leur enfant un régime d'entrée et de sortie de l'établissement valable pour toute l'année scolaire. Par défaut, l'élève est considéré en régime 1. Le régime choisi engage l'élève et sa famille pour le trimestre entier. Toute modification en cours d'année devra être formulée par écrit et validée par les responsables légaux de l'élève ainsi que par la conseillère principale d'éducation.

Types de Régimes de Sortie :

Régime 1 :

L'élève entre et sort aux heures d'ouverture et de fermeture de l'établissement. Cela signifie que l'élève est présent au collège sans exception pendant ces horaires. L'élève en régime 1 reste dans l'établissement quel que soit son emploi du temps. Pour pouvoir quitter l'établissement, le responsable légal ou un adulte dûment mandaté doit se déplacer et signer une demande d'autorisation d'absence au bureau de la vie scolaire.

Régime 2 :

L'élève entre et sort selon l'emploi du temps habituel de sa classe. Cela signifie que l'élève est présent au collège du début à la fin des cours inscrits à son emploi du temps habituel. En cas d'absence prévue ou imprévue d'un ou plusieurs de ses professeurs, l'élève doit se rendre en permanence. Pour pouvoir quitter l'établissement, le responsable légal doit signer une demande d'autorisation d'absence qui sera remise au bureau de la vie scolaire par l'élève.

Régime 3 :

L'élève est autorisé à entrer au collège pour sa première heure de cours et à sortir après sa dernière heure de cours, en cas d'absence de professeur ou de modification d'emploi du temps. Note importante : Le régime 3 n'entre en vigueur pour les demi-pensionnaires qu'après le repas, sauf sur présentation d'un mot signé par les parents les autorisant à sortir avant le repas.

Quel que soit le régime choisi par les responsables légaux, les élèves sont pris en charge par l'établissement de 8h30 à 17h00. Un élève en régime 2 ou 3 peut rester en permanence avant sa première heure de cours et/ou après sa dernière heure de cours s'il le souhaite. Lorsqu'ils n'ont pas cours, les élèves se rendent systématiquement en salle d'étude ou au CDI.

Bienvenues au Lycée

Bienvenue au Lycée ! Cette étape marque un moment crucial dans le parcours éducatif de chaque élève, où les connaissances acquises sont consolidées et où se prépare le terrain pour les études supérieures. Au cours des prochaines années, les élèves feront face à de nouveaux défis académiques, prendront des décisions importantes concernant leur avenir et acquerront des compétences fondamentales qui les accompagneront toute leur vie.

Régime des Sorties pour les Lycéens :

Les élèves du lycée peuvent entrer et sortir librement de l'établissement en dehors des heures de cours, sauf en cas de demande contraire, écrite des parents. Il est important que les parents soient informés de cette liberté afin de prendre les mesures nécessaires si besoin.

Informations sur les Optatives :

Les informations fournies dans ce document concernant les matières optionnelles disponibles au Lycée sont à titre indicatif, car elles peuvent être sujettes à changement. Pour obtenir des informations détaillées et mises à jour, les parents sont invités à contacter le lycée ou la commission Secondaire-Université.

La Seconde y **ADN-AEFE**



Qu'est-ce que le programme ADN ?

Le programme ADN-AEFE est un échange scolaire international destiné aux élèves de Seconde (non obligatoire). Il permet d'effectuer un séjour d'environ trois mois dans un autre lycée du réseau AEFEE, n'importe où dans le monde, accueilli par une famille de l'établissement partenaire.

Pendant cette période, l'élève poursuit sa scolarité selon le programme français tout en vivant une expérience d'immersion culturelle, linguistique et personnelle.

Quand le lycée m'informera-t-il si je souhaite que mon enfant participe ?

Le Lycée Français International de Valence présente le programme aux familles au **début de l'année de Seconde**. Lors de cette réunion, les critères de sélection, le fonctionnement du programme et les modalités de candidature sont expliqués en détail.

Qui est la personne responsable dans l'établissement ?

Le responsable du programme ADN au lycée est **M. Vollaro**, qui accompagne les familles et les élèves tout au long du processus, depuis la candidature jusqu'à l'échange.

Devons-nous accueillir un élève étranger à la maison ?

Oui. Le programme ADN fonctionne sur la base **d'un échange réciproque**: pendant que votre enfant est accueilli dans une famille à l'étranger, votre famille accueillera à son tour un élève du même âge venant de cet établissement.

Cela implique une véritable responsabilité en tant que famille d'accueil : offrir un cadre sûr, bienveillant et familial, et accompagner l'élève étranger dans son intégration durant son séjour à Valence.

Que se passe-t-il si nous utilisons le transport scolaire ?

Si votre famille utilise le service de transport scolaire, **il est impératif d'en informer l'association** de transport en cas d'accueil d'un élève.

Dans le cas où l'élève accueilli reste à Valence alors que votre enfant est à l'étranger, la disponibilité d'une place dans le bus scolaire ne peut pas être garantie automatiquement.

L'association ne prend pas part à l'organisation du programme ADN, c'est pourquoi tout échange ou accueil doit être signalé au préalable afin d'évaluer la faisabilité du transport pendant cette période.

L'arrivée en Seconde



Les Matières Troncales :

En classe de Seconde, les élèves poursuivent avec les matières troncales qu'ils connaissent déjà des années précédentes, ainsi que quelques nouvelles matières qui enrichissent leur formation. Ces matières sont essentielles et constituent la base sur laquelle les élèves construiront leurs connaissances futures :

Français - Maths - Anglais - Histoire/Géographie/EMC - SVT (Sciences de la Vie et de la Terre) - Physique/Chimie - EPS (Éducation Physique et Sportive) - Lengua - Historia/Geografía - Valencien

Nouvelles Matières :

En Seconde, de nouvelles matières sont introduites pour élargir l'horizon académique des élèves et leur permettre d'explorer des domaines qui n'ont peut-être pas été abordés en profondeur les années précédentes :

SES (Sciences Économiques et Sociales)

SNT (Sciences Numériques et Technologiques)

Matières Optionnelles :

En plus des matières troncales, les élèves ont la possibilité de choisir des matières optionnelles qui leur permettent de se concentrer sur des domaines qui les intéressent particulièrement. Les options disponibles incluent :

Latin - Allemand - SELO Anglais (Sections Européennes de Langues Étrangères) - Valencien - Arts Plastiques

Des Décisions Importantes :

L'année de Seconde est cruciale car, même si les élèves ne remarqueront pas de grandes différences par rapport aux années précédentes, ils devront prendre des décisions importantes pour l'année suivante. Au cours de cette année, les élèves doivent réfléchir à leurs intérêts et compétences pour choisir les Enseignements de Spécialité (EDS) qu'ils suivront en Première. Ces choix détermineront en grande partie leur parcours éducatif au Lycée et leurs options futures.

Le Lycée Français International Valencia: Le Lycée

Le BFI



Qu'est-ce que le BFI ?

Le **Baccalauréat Français International (BFI)** est une formation sélective intégrée au baccalauréat général français, qui propose une orientation **multilingue et internationale**.

Elle se suit pendant les deux dernières années du secondaire (**1ère et Terminale**) et comprend des enseignements spécifiques impliquant une **charge horaire supplémentaire importante**.

Pendant ces deux années, l'élève suit :

Le programme commun du **Bac Général**, avec des évaluations identiques à celles de ses camarades

Et en plus, des matières spécifiques :

- ACL (Approfondissement Culturel et Linguistique) : renforcement linguistique et culturel
- Connaissance du Monde : analyse de questions contemporaines en anglais
- Histoire-Géographie bilingue (en français et en anglais)

Et, le cas échéant, une quatrième langue (comme le valencien ou l'allemand)

Charge horaire supplémentaire :

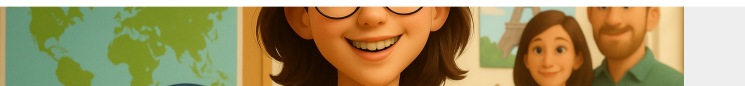
4 heures hebdomadaires supplémentaires pour la section **trilingue**
7 heures hebdomadaires supplémentaires pour la section **quadrilingue**

Cela représente un minimum de 8 heures par semaine consacrées aux langues étrangères

Ce programme demande **plus de temps, plus d'évaluations** et un **engagement scolaire et personnel renforcé**.

Le Lycée Français International Valencia: Le Lycée

Le BFI



Le BFI convient-il à tous les élèves ?

Non.

Le BFI s'adresse à un profil d'élève bien spécifique :

Ayant un très bon niveau dans au moins trois langues

Capable de fournir un travail soutenu, faisant preuve d'autonomie et d'une bonne expression écrite et orale

Ayant pour projet d'étudier dans des universités françaises ou étrangères où cette formation est reconnue et valorisée

Si un élève n'envisage pas d'études internationales ou souhaite réduire la pression académique pendant les deux dernières années pour optimiser sa note finale au bac, le BFI n'est pas recommandé.

Quels sont les risques ?

La note finale du bac (calculée selon une moyenne pondérée) peut être pénalisée par le BFI, car :

Des matières supplémentaires sont évaluées avec le même coefficient que les autres disciplines du bac (13,5 % chacune)

Ces matières sont plus exigeantes, demandent un niveau élevé et un engagement constant

La charge horaire et le stress accru peuvent impacter négativement les résultats globaux

Cela peut faire baisser la note finale, et donc nuire à l'accès aux universités espagnoles, où seule la note finale du bac (et sa conversion officielle) est prise en compte.

Où est-il reconnu et quels avantages offre-t-il ?

Le BFI est officiellement reconnu par :

La France, où il apporte un véritable avantage pour l'admission dans des établissements sélectifs comme les classes préparatoires, Sciences Po, ou d'autres programmes d'excellence

Environ 18 pays où il est valorisé positivement (sans toujours être reconnu comme un système propre). Parmi eux :

Royaume-Uni, États-Unis, Canada, Pays-Bas, Allemagne, Belgique, entre autres.

En Espagne, le BFI est reconnu, mais sans avantages spécifiques.

Exemples concrets :

Au Royaume-Uni, il facilite l'accès à des filières comme PPE à Oxford ou Relations internationales au King's College

Au Canada, il renforce les candidatures dans des universités comme McGill ou UBC

En France, à Sciences Po, le BFI est un atout apprécié dans le processus d'admission

Le BFI



Mon enfant souhaite faire ses études supérieures en Espagne : le BFI a-t-il du sens dans ce cas ?

En général, non.

Si la décision est prise de poursuivre des études universitaires en Espagne, le BFI :

N'apporte aucun point supplémentaire dans le processus de conversion des notes

Peut faire baisser la moyenne du bac, en raison de sa difficulté accrue

N'offre aucun avantage spécifique dans le système universitaire espagnol

Dans ce cas, il peut être plus judicieux de choisir une voie du bac général moins chargée, afin d'optimiser la note finale et d'éviter un stress inutile.

Remarque importante

Ce texte est purement informatif et indicatif.

Si vous êtes intéressés par cette voie, c'est le Lycée Français International de Valence qui vous fournira toutes les informations détaillées de manière personnalisée.

L'établissement organise des entretiens individuels et des réunions d'information avec les familles et les élèves au moment opportun, et il est le seul organisme habilité à évaluer chaque situation, expliquer les critères de sélection et décrire précisément le fonctionnement du BFI.

L'objectif de ce guide est simplement de vous faire connaître l'existence de cette option, et de vous offrir un aperçu général qui peut évoluer. Pour toute précision, seule l'équipe éducative du lycée est source officielle d'information.

Première



Les Matières Troncales :

En Première, les élèves continuent d'approfondir leurs connaissances dans les matières troncales. Ces matières sont obligatoires et forment la base commune de l'enseignement au Lycée :

Français - Histoire-Géographie/EMC - EPS (Éducation Physique et Sportive) - LVA (Langue Vivante A) - LVB (Langue Vivante B) - Enseignement Scientifique - Enseignements de Spécialité (EDS) :

Une **des grandes nouveautés en Première** est l'introduction des Enseignements de Spécialité (EDS). Chaque élève doit choisir trois spécialités parmi une liste proposée, en fonction de ses goûts, de ses intérêts et de ses projets d'études supérieures. Ces enseignements permettent aux élèves de se spécialiser dans des domaines qui les passionnent :

Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques (H2GSP) / Langue, Littérature et Culture Espagnole (LLCE Espagnol) / Langue, Littérature et Culture Anglaise (LLCE Anglais) / Humanités, Littérature et Philosophie (HLP) / Numérique et Sciences Informatiques (NSI) / Mathématiques / Physique-Chimie / SVT (Sciences de la Vie et de la Terre) / SES (Sciences Économiques et Sociales)

Les élèves doivent choisir trois EDS qu'ils suivront en Première. Ces spécialités leur permettront de se concentrer sur des domaines spécifiques et de se préparer pour leurs études supérieures.

Matières Optionnelles :

En plus des matières troncales et des EDS, les élèves ont la possibilité de choisir des matières optionnelles pour compléter leur parcours scolaire :

Latin / Allemand / SELO Anglais (Sections Européennes de Langues Étrangères) / Valencien / Arts Plastiques

Première



Matières Optionnelles :

En plus des matières troncales et des EDS, les élèves ont la possibilité de choisir des matières optionnelles pour compléter leur parcours scolaire :

Latin / Allemand / SELO Anglais (Sections Européennes de Langues Étrangères) / Valencien / Arts Plastiques

Pruebas de Competencia Específica (PCE) :

Pour les élèves qui souhaitent poursuivre leurs études en Espagne, il est essentiel de préparer les Pruebas de Competencia Específica (PCE). Ces épreuves sont obligatoires pour accéder aux universités espagnoles et permettent d'obtenir des points supplémentaires qui s'ajoutent à la note du BAC.

Les matières proposées pour les PCE en Première incluent :

Dibujo Técnico
Empresa y Diseño de Modelos de Negocio
Historia y Geografía

Décisions Importantes :

En Première, les élèves commencent à se spécialiser et à faire des choix qui influenceront leurs études futures. C'est une année décisive où ils devront s'engager sérieusement dans leurs études, tout en réfléchissant à leurs objectifs d'orientation et à la préparation des examens à venir.

Terminale



Les Matières Troncales :

En Terminale, les élèves poursuivent leur parcours avec des matières troncales qui restent obligatoires pour tous :

Philosophie - Histoire-Géographie/EMC - EPS (Éducation Physique et Sportive) - LVA (Langue Vivante A) - LVB (Langue Vivante B) - Enseignement Scientifique

Enseignements de Spécialité (EDS) :

En Terminale, les élèves réduisent leur nombre de spécialités en choisissant deux Enseignements de Spécialité (EDS) parmi les trois qu'ils ont suivis en Première.

Ces EDS leur permettent de se concentrer sur les domaines les plus pertinents pour leur orientation future :

Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques (H2GSP)
Langue, Littérature et Culture Espagnole (LLCE Espagnol)
Langue, Littérature et Culture Anglaise (LLCE Anglais)
Humanités, Littérature et Philosophie (HLP)
Numérique et Sciences Informatiques (NSI)
Mathématiques
Physique-Chimie
SVT (Sciences de la Vie et de la Terre)
SES (Sciences Économiques et Sociales)

Terminale



Matières Optionnelles :

En plus des EDS, les élèves de Terminale peuvent choisir parmi les Optativas Tipo 1 qu'ils avaient déjà suivies, et ils ont également la possibilité d'ajouter une Optativa Tipo 2 pour diversifier davantage leur parcours scolaire :

Optativas Tipo 1 :

Latin
Allemand
SELO Anglais
Valencien
Arts Plastiques

Optativas Tipo 2 :

Mathématiques Complémentaires
Mathématiques Expertes
Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain

Pruebas de Competencia Específica (PCE) :

Pour ceux qui souhaitent poursuivre leurs études en Espagne, les Pruebas de Competencia Específica (PCE) continuent d'être une partie essentielle de leur préparation. En Terminale, les élèves peuvent se préparer pour les matières suivantes :

Économie de Empresa
Matemáticas Aplicadas a las Ciencias Sociales
Geografía
Física o Química
Biología o Dibujo Técnico
Matemáticas II

Décisions Cruciales :

L'année de Terminale est l'aboutissement du parcours au Lycée. Les élèves doivent non seulement réussir leurs épreuves du BAC, mais aussi se préparer activement pour leurs futures études supérieures. Les décisions prises en Terminale auront un impact direct sur leurs choix d'université et de carrière.

Accès à l'Université Espagnole



Cálculo de la Nota :

Pour accéder à l'université en Espagne, les élèves doivent obtenir **une note sur 14**. Cette note est calculée en combinant la note du BAC et les points obtenus aux Pruebas de Competencia Específica (PCE).

Conversion de la Note du BAC :

La note du BAC sur 20 est convertie en une note sur 10. Cette conversion est essentielle pour l'admission dans les universités espagnoles.

Points Supplémentaires des PCE :

Les PCE permettent aux élèves d'ajouter **jusqu'à 4 points supplémentaires** à leur note. Chaque PCE réussie peut apporter jusqu'à 2 points, ce qui est crucial pour atteindre la note nécessaire à l'entrée en université.

Conclusion :

En Terminale, il est essentiel pour les élèves de bien se préparer non seulement pour le BAC, mais aussi pour les PCE s'ils envisagent de poursuivre leurs études en Espagne. Une bonne planification et une révision sérieuse sont les clés du succès.

L'APAE du Lycée Français International Valencia

Qui forme l'APAE et quelle est sa fonction ?

L'APAE est l'association des parents d'élèves du Lycée Français de Valence. Elle est dirigée par un Conseil composé de pères et mères bénévoles, soucieux de l'éducation de leurs fils et filles et du fonctionnement de l'école et qui accomplissent leur tâche avec altruisme, toujours au profit des familles des élèves et servant de liaison avec le conseil d'administration du centre, puisqu'ils sont présents au Conseil d'École et au Conseil d'Établissement, les instances collégiales qui ont la présence des parents et où ils transmettent les propositions et questions des familles.

Qui dirige l'APAE et pourquoi ?

La présidence de l'APAE et son bureau sont élus tous les trois ans, par vote lors de l'assemblée générale annuelle organisée en début d'année scolaire, parmi les listes candidates composées de membres adhérents de l'APAE.

Si vous souhaitez présenter une liste pour le bureau, adressez-vous au bureau de l'APAE : nous vous expliquerons tout en détail.

Comment ça marche ?



Quand l'APAE intervient-elle face à l'établissement ?

L'Apae intervient lorsqu'un parent le demande dans un cas particulier, car il souhaite être accompagné.

Il transfère également le sentiment ou le problème lorsqu'il concerne la majorité de la communauté éducative. Nous avons des représentants dans tous les niveaux du centre, cela nous permet d'essayer de discerner entre ce qui est un problème individuel et un problème collectif et de pouvoir intervenir au moment opportun.

Je veux que l'APAE me vienne en aide dans un conflit avec le centre, que dois-je faire ?

Si tel est le cas, vous devez contacter l'APAE, par e-mail (info@apaliceovalencia.com) ou en appelant le bureau, en précisant le cas. Vous recevrez une réponse qui vous mettra en contact avec la commission APAE qui correspond le mieux au sujet et à partir de là, vous bénéficierez de tout le soutien possible.

Comment fonctionne l'APAE

Comment adhérer à l'APAE et quel est le prix?

Adhérer à l'APAE est très simple. Il suffit de remplir [une demande d'adhésion](#). Vous pouvez la renvoyer par courriel ou bien la remettre en main au bureau personnellement ou par le biais de vos enfants. la cotisation est maintenue à 25 euros par famille. Être adhérent comporte certains privilèges comme recevoir les Newsletters ou bénéficier de réductions dans les prix du matériel scolaire, le vide-grenier, les Campus, etc..

Je veux aider ou faire partie de l'une des commissions, comment dois-je le faire ?

La première chose c'est de faire partie de l'association, l'inscription coûte 25 € par an et ensuite vous pouvez contacter la commission que vous souhaitez intégrer directement ou par email à info@apaliceovalencia.com et nous vous contacterons.



Comment fonctionne l'APAE

Je n'ai pas beaucoup de temps, je peux quand même faire partie des comités ou proposer la création d'un comité qui me semble d'intérêt général ?

Bien sûr, tous les composantes de l'APAE sont les pères et les mères, et la grande majorité des travailleurs, donc chacun apporte le temps et le dévouement qu'il peut.

J'ai une entreprise et je souhaite collaborer avec l'APAE, comment dois-je procéder ?

Vous pouvez proposer des offres intéressantes pour les parents/professeurs de l'école et nous envoyer les informations.

Nous avons des espaces publicitaires sur le web pour positionner votre marque si vous le souhaitez et les offres sont intéressantes pour la communauté.

Enfin, si vous êtes parent d'élève, vous pouvez participer à ["Les talents des parents"](#) et être présent à moindre coût que les bannières, au sein de la brochure d'entreprises de l'école.

Comment l'APA finance ses projets et frais de personnel

La première chose est de comprendre comment fonctionne l'APAE d'un point de vue financier. L'association compte 2 personnes dans son personnel qui sont les secrétaires que vous trouverez au bureau, et elles se mettent en quatre pour nous et nos enfants.

Tous les parents impliqués dans l'association le font de manière TOTALEMENT altruiste et sans aucune obligation ni considération.

Ce qui est obtenu grâce aux différentes ventes (bavours, fournitures scolaires...) et activités (périscolaire, râteau) sert à couvrir les frais de fonctionnement et à financer les formations EBEP, les livres spécialisés pour les enseignants, les causeries et les actions pour la communauté.

Commission Péricolaires



Mail: actividades@apaliceovalencia.com

Objectifs de la commission :

- # Favoriser la réconciliation des familles face à l'hétérogénéité des horaires à **la maternelle et au primaire**
- # Maximiser les options
- # Maintenir l'immersion linguistique
- # Priorité à l'extérieur
- # Contrôle des prix

Pourquoi l'APAE propose et gère des activités péricolaires ?

Le lycée a également demandé à l'APAE de pouvoir proposer des activités péricolaires et nous le faisons pour maximiser les possibilités de conciliation puisque les horaires des plus petits du centre ne sont pas hétérogènes.
Il existe également une crèche.

Commission

Secondaire- Université



Mail: secondaire-universite@apaliceovalencia.com

Objectifs de la commission :

- # Accompagner les parents du secondaire
- # Favoriser la transition la plus optimale vers le monde universitaire

Qu'est-ce que le BAC et quelles différences présente-t-il avec l'EBAU des universités espagnoles ?

Le BAC est l'examen qui est réalisé pour valider le baccalauréat français. Ces examens, réalisés au centre, permettent d'obtenir une note sur 20. A travers l'UNED, une équivalence est obtenue avec l'EBAU, sur 10.

Les étudiants ont la possibilité d'obtenir 4 points supplémentaires en passant des tests spécifiques ou en validant certaines matières. Cette note sur 14 sera la note qui leur permettra d'accéder à l'université espagnole

Commission Transport



Mail: transporte@apaliceovalencia.com

La mission de la commission :

- # Coordination avec Transvia (société de transport)
- # Négociation des prix
- # Inter médiation dans la gestion des incidents

Les objectifs de la commission :

- # Assurer un service de transport efficace et efficient
- # Réviser périodiquement les demandes des familles
- # Réduire les temps de trajet
- # Sécurité des usagers
- # Favoriser le transports durable et la bonne coexistence

Commission *TRANSPORT*

Je voudrais utiliser le bus mais il n'y a pas d'arrêt près de chez moi

Ecrivez à la commission en expliquant votre cas, s'il y a suffisamment de familles pour qu'un arrêt puisse être ajouté ou un itinéraire créé, une tentative d'adaptation sera faite.

Je souhaite signaler un changement ou déposer une demande ou plainte

Écrivez à la commission en expliquant votre cas et nous essaierons d'apporter une solution. Vous pouvez également nous aider en vous inscrivant comme parent bénévole au sein de la commission. On vous attend !

Pourquoi l'APAE gère-t-elle le transport scolaire ?

Il n'en a pas toujours été ainsi... Certains d'entre vous, anciens élèves du LFVAL, se souviendront d'une époque (aujourd'hui lointaine) où le transport scolaire était géré directement par le Lycée. Mais ce n'est plus le cas suite à une directive de l'AEFE (entité gestionnaire des lycées français à l'étranger). Face à ce changement, le Lycée a sollicité l'APAE afin d'assurer la gestion et de pouvoir continuer à offrir ce service essentiel aux familles du Lycée.

Notre gestion est basée sur le volontariat des parents de la commission et nous permet ainsi de proposer des tarifs de transport scolaire très compétitifs et une attention particulière au service.

Compte tenu de la localisation du Lycée et du fait que la grande majorité de ses élèves réside loin de celui-ci, c'est un service essentiel et indispensable au fonctionnement du Lycée ainsi qu'à la conciliation de la vie professionnelle et vie familiale pour nos élèves et leurs familles. Il est aussi beaucoup plus respectueux de l'environnement d'opter pour le transport scolaire.



Commission EBEP



Mail: ebep@apaliceovalencia.com

Objectifs de la commission :

- # Promouvoir l'école inclusive
- # Sensibilisation de la communauté éducative
- # Formation de la communauté éducative avec des conférences et des ateliers pour les enseignants
- # Défense des mesures éducatives pour les étudiants
- # Création du [GUIDE EBEP](#)

J'ai un enfant avec des besoins spéciaux à qui puis-je parler ?

Au sein de l'APAE, nous avons la commission EBEP, qui peut vous aider à faire les premiers pas ou vous apporter de l'aide si vous en avez besoin. [Consulter le guide EBEP](#)

C'est quoi EBEP ?

EBEP sont les Élèves à Besoins Éducatifs Particuliers.

Y a-t-il un psychologue dans le Lycée ?

Oui, il y a un psychologue au Lycée. Elle est joignable à son email: psychologue@lfval.net

Commission Climat Scolaire



Mail: climaescolar@apaliceovalencia.com

Objectifs de la commission :

- # Soutenir les familles
- # Diffuser et communiquer sur le climat scolaire :
[\(interview\)](#)
- # Éduquer les familles et les étudiants
- # Médiation avec le centre si nécessaire

Commission Communication



Mail: info@apaliceovalencia.com

Objectifs de la commission :

- # Établir la communication avec les familles
- # Donner de la visibilité aux projets APAE
- # Information et transparence sur les projets APAE

Commission Bienvenue



Mail: bienvenida@apaliceovalencia.com

Objectifs de la commission :

- # Accueillir et accompagner les nouvelles familles
- # Présence aux portes ouvertes
- # Organisation du vide grenier
- # [Talent des parents](#)

Je suis perdu, qui puis-je contacter ?

Si malgré le super guide vous ne savez pas qui contacter, vous pouvez nous écrire avec vos informations à info@apaliceovalencia.com et nous vous guiderons vers la personne ou la commission dont vous avez besoin.

Commission Cantine et Développement

Durable



Mail: comedor@apaliceovalencia.com

Objectifs de la commission :

- # Assister aux réunions de la commission restauration du lycée
- # Relayer les questions des parents concernant la cantine scolaire
- # Défendre une alimentation plus saine pour nos enfants
- # Mener des actions en faveur du développement durable

Que mange-t-on ? Peut-on goûter les repas ?

COLEVISA est l'entreprise qui prépare les repas sur place, dans les cuisines du lycée, pour les élèves. Il ne s'agit pas d'un service traiteur. Les menus mensuels élaborés par COLEVISA sont publiés chaque mois sur le site Web du lycée ainsi que sur celui de l'APAE. Ces menus incluent également des suggestions pour les dîners, afin d'assurer une alimentation quotidienne aussi équilibrée que possible.

Vous pouvez venir déjeuner un jour avec votre enfant pour goûter aux plats faits maison de la cantine. Il vous suffit d'envoyer un email à comedor@apaliceovalencia.com ou à cantine@lfval.net pour consulter les dates disponibles.

Services proposés

TRANSPORT

Le transport scolaire est offert par l'APAE. Vous pouvez trouver les informations sur notre site Web et demander les informations nécessaires dans notre bureau, par téléphone ou par mail.

PÉRISCOLAIRE

Vous pourrez découvrir les activités périscolaires que nous proposons pour nos petits sur le web et permettre ainsi une meilleure conciliation. Entre elles, la crèche pour concilier les horaires. Pour primaire et maternelle.

FOURNITURES SCOLAIRES

Au bureau de l'APA nous mettons à disposition des parents et des élèves, [fournitures scolaires](#) et [babies](#) pour les plus petits brodés au nom de l'école.

PROJET PARENTHÈSE

[Parenthèse](#) est la dernière initiative de l'APAE, l'école des pères et mères du Lycée !

Le projet a pour vocation d'augmenter la formation par le biais d'ateliers, conférences, débats.... Si des sujets vous intéressent, n'hésitez pas à nous le dire.

FAQ du Lycée Français

Pour s'y retrouver ;)

Qu'est-ce que l'AEFE ? Qu'est-ce que cela signifie que le Lycée français de Valence est une école directement gérée par l'AEFE ?

L'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger, dont dépend le Lycée français de Valence, est un établissement public dépendant du ministère français des Affaires étrangères et du Développement international. Créée en 1990, elle est en charge du suivi et de l'animation du réseau des écoles d'enseignement du français à l'étranger.

Le Lycée étant, comme indiqué au paragraphe précédent, un centre de gestion directe de l'AEFE, il est soumis aux orientations qui en émanent et à sa capacité de décision sur certaines questions est minimal.

L'APAE fait partie de l'association des associations de parents d'élèves et à ce titre siège et droit de vote.

FAQ du lycée français de Valencia: Pour s'y retrouver !

Qu'est-ce que PRONOTE?

[Pronote](#) est l'application qui sert la communication entre les parents et l'école. Qui sert à voir les notes, les devoirs, les dates d'exams, les notes des enseignants, les demandes de rendez-vous parents/professeurs... Elle fournit de nombreuses informations et constitue un lien de connexion direct. Jusqu'à il n'y a pas si longtemps, il n'était utilisé qu'à l'école secondaire, maintenant il l'est également à l'école primaire. [Pronote Primaire](#)

Qu'est-ce qu'Eduka ?

[Eduka](#) c'est une plateforme numérique utilisée par l'école pour communiquer avec les parents, vous pouvez trouver des factures, des demandes de réinscription, mettre à jour des données de santé, etc...

Qu'est-ce que les enfants mangent? Pouvons-nous goûter la nourriture ?

COLEVISA est l'entreprise qui cuisine pour ses élèves dans les locaux de l'école, ce n'est pas une restauration. Les menus mensuels que COLEVISA, l'entreprise affectée à la cantine, prépare sont publiés chaque mois sur le site du lycée et sur le site de l'APAE. Ces menus comprennent également des suggestions pour la préparation des dîners, afin que l'alimentation quotidienne soit la plus équilibrée possible. Quant à la question de savoir si les parents peuvent goûter la nourriture qui est servie, jusqu'à l'année dernière c'était comme ça : une journée et une heure étaient demandées et attribuées. L'année dernière, pour des raisons évidentes de protocole Covid, l'accès au centre était très restreint et aucun rendez-vous ne pouvait être demandé.

Qu'est-ce que permanence ?

Les permanences sont des heures durant lesquelles les élèves du secondaire n'ont pas cours mais sont accueillis par le centre dans une salle (la salle des Permanence) dans laquelle ils peuvent faire leurs devoirs.



Preguntas del Liceo: Para que no te pierdas

Où pouvez-vous voir les notes des étudiants ?

La plateforme [PRONOTE](#) est utilisée dont les accès sont transmis aux parents. Lorsque les enseignants indiquent que les notes sont disponibles, nous pouvons les visiter et les signer numériquement.

A qui dois-je demander les accès email de mon enfant / si je les perds ou si je n'ai pas le code d'accès ?

Si tel est le cas, les données peuvent être demandées en envoyant un email à identifiants@lfval.net

Le Lycée Français de Valence est-il un établissement public ou privé ?

Le Lycée fait partie du système éducatif public français mais en Espagne, étant en dehors de son territoire, c'est une école privée pour les élèves espagnols, pas pour les Français qui la fréquentent. Cela ne veut pas dire que le centre est gratuit pour les étudiants français. Les étudiants français peuvent demander à leur gouvernement [des bourses](#) couvrant partiellement ou totalement les frais de scolarité, à condition de remplir les conditions.



FAQ du lycée français de Valencia: Pour s'y retrouver !

Ce que je paie, représente totalement le coût de la scolarité de mon enfant ?

Non, l'Etat français prend en charge une part importante des frais de scolarité des lycéens, il est subventionné en quelque sorte. Tout cela géré par l'AEFE.

Qui décide si les étudiants peuvent sortir de l'établissement pendant les pauses ?

Le règlement du centre prévoit que les tuteurs légaux autorisent les élèves à partir d'un certain âge à quitter le centre pendant la pause déjeuner par exemple. C'est donc une décision des gardiens que ladite sortie est autorisée ou non.

Pourquoi mon enfant fait-il des exercices dans une matière qu'il n'a pas encore étudiée en classe ?

L'une des méthodologies utilisées au centre implique une réflexion préalable à l'apprentissage. A cause d'eux, les étudiants sont parfois confrontés à des situations encore méconnues académiquement afin qu'ils essaient de réfléchir à la façon dont ils aborderaient le problème avant de recevoir la formation liée à « comment trouver la solution »

Un autre groupe de parents pourrait-il proposer des activités périscolaires, des transports et des activités ou seule l'APAE a le pouvoir de le faire ?

Bien sûr, OUI, Apae n'a aucune exclusivité dans ce qu'elle propose, au contraire, c'est un service supplémentaire pour la communauté éducative.

FAQ du lycée français de Valencia: Pour s'y retrouver !

Comment sont élus les représentants des parents au Conseil d'établissement et au Conseil d'école ?

Au début de l'année scolaire, il y a des élections pour les représentants des parents, nous avons 15 représentants des parents au Conseil d'école et 5 au Conseil d'établissement. Différentes listes (dont celles de l'APAE sont présentées aux élections) et en fonction de la répartition des voix entre les différentes listes, les représentants des parents émergeront dans lesdites instances.

Pourquoi le taux de participation est-il important aux élections ?

Évidemment, parce que plus la participation des pères et des mères à l'élection de leurs représentants est élevée, cela signifiera que l'intérêt pour la gestion du centre est élevé et permettra aux représentants de l'APAE au Conseil d'École et dans le 'Établissement augmentera la force de ses propositions, puisque le degré de représentation des sentiments des pères et des mères sera plus grand.

Les représentants des parents d'élèves peuvent-ils intervenir dans la gestion de l'école et dans quelle mesure ?

Les représentants des associations de parents d'élèves du Lycée élus par vote pour faire partie du [Conseil d'École](#) et du [Conseil d'Établissement](#), les instances collégiales dans lesquelles la présence des familles est envisagée, participent aux réunions qui sont convoqués, auxquels les propositions, questions ou commentaires qu'ils ont préalablement recueillis auprès des associés et, dans le cas spécifique de l'APAE, ont travaillé dans les différentes commissions qui la composent et traitent des différents domaines d'intervention qui intéressent les parents. Au-delà d'être écouté par le conseil de l'école, c'est ce dernier qui prend finalement les décisions qu'il juge nécessaires, comme c'est également le cas dans toute école publique espagnole.

Plus d'informations pratiques



Et les manuels ?

L'achat des manuels scolaires : attention aux délais !

Quand il s'agit d'acheter les livres, le Lycée ne fonctionne pas comme une école classique.

ATTENTION : les livres doivent être commandés dès que le lycée publie les listes, c'est-à-dire en JUIN.

Les librairies espagnoles doivent les commander auprès des éditeurs français, ce qui prend tout l'été. Si vous attendez, vous risquez de ne pas les recevoir à temps pour la rentrée.

Bourse aux livres d'occasion

À la fin de l'année scolaire, l'APAE, en collaboration avec la direction du lycée, organise une Bourse aux livres d'occasion. Cet événement permet aux familles d'acheter et de vendre des manuels scolaires en bon état, encourageant ainsi la réutilisation, les économies et l'esprit de solidarité entre parents.

C'est une excellente occasion de rencontrer d'autres familles, de s'informer sur les fournitures scolaires et de participer activement à la vie du lycée.

Important :

L'APAE et le lycée n'interviennent pas dans la fixation des prix ni dans les échanges économiques entre familles. Il est donc essentiel que les deux parties s'entendent à l'avance sur tous les détails de la transaction (prix, mode de paiement, remise en main propre, etc.) et échangent leurs coordonnées pour éviter tout malentendu ou situation délicate.

En cas de paiement via Bizum, il est recommandé que ce soit le vendeur qui envoie la demande de paiement, afin de disposer du contact de l'acheteur en cas de réclamation ultérieure.

Nous vous encourageons à participer et à contribuer à une éducation plus durable !



Salud



Y a-t-il un psychologue dans le centre ?

Oui, il y a un psychologue au Lycée. Elle est joignable à son email : psychologue@lfval.net

Y a-t-il une infirmerie dans le centre ?

Oui, le Lycée dispose d'une infirmerie, située à côté de la conciergerie, qui veille à la santé des étudiants du centre pendant leur séjour. Il convient de rappeler qu'ils ne peuvent fournir de médicaments de quelque nature que ce soit, occasionnellement ou régulièrement, si la demande des familles pour le rapport médical correspondant n'est pas accompagnée.

Les infirmières sont: Murielle et Aurélie

Vous pouvez contacter les infirmières par :

Mail: infirmerie@lfval.net

Téléphone : 96 136 40 31 ext 219

Le dossier SANTÉ de chaque élève se remplit à travers la page EDUKA.

Les documents doivent y être scannés et ajoutés à l'onglet DOCUMENTS (Eduka).

Les visites à l'infirmerie sont enregistrées au moment sur PRONOTE.

Equivalences classes

INFANTIL

1° de infantil _____

2° de infantil _____

3° de infantil _____

MATERNELLE

PS

MS

GS

PRIMARIA

1° de primaria _____

2° de primaria _____

3° de primaria _____

4° de primaria _____

5° de primaria _____

PRIMAIRE

CP

CE1

CE2

CM1

CM2

COLEGIO

6° de primaria _____

1° de la ESO _____

2° de la ESO _____

3° de la ESO _____

COLLÈGE

6^{ème}

5^{ème}

4^{ème}

3^{ème}

INSTITUTO

4° de la ESO _____

1° de bachillerato _____

2° de bachillerato _____

LYCÉE

2^{nde}

1^{ère}

Terminale